



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 1^{ER} OCTOBRE 2020**

N° DEL 2020.10.01/100

Thème : TRAVAUX 9

**Objet : Illuminations
des remparts côté
ouest de la cité Vauban
- Demandes de
subventions.**

Convocation :

Date : 24/09/2020

Affichage : 24/09/2020

**Nombre de membres
du conseil municipal**

En exercice : 33

Présents : 29

**Nombre de
suffrages**

exprimés : 33

Le **jeudi 1^{er} octobre 2020** à 18h00 le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du conseil au 1^{er} étage de la communauté de communes du Briançonnais, sous la présidence du Maire, **Monsieur Arnaud MURGIA**.

Étaient Présents :

Richard NUSSBAUM, Catherine VALDENNAIRE, Éric PEYTHIEU, Annie ASTIER-CONVERSET, Émilie DESMOULINS, Jean-Marc CHIAPPONI, Élisabeth FAURE, André MARTIN, Claire BARNÉOUD, Michèle SKRIPNIKOFF, Patrick MICHEL, Corinne ASCHETTINO, Christian FERRUS, René MICHEL, Christophe OSTI, Monique OLLAGNIER, Renaud PONS, Marie SOUBRANE, Hervé BOULAIS, Sandrine CORDIER, Yoann LAGIER, Maryse XAUSA FRANÇOIS, Natalia SERTOURE, Solange MICHEL, Thomas SCHWARZ, Aurélie POYAU, Gabriel LÉON, Francine DAERDEN.

Étaient représentés :

Christian JULLIEN donne pouvoir à Claire BARNÉOUD ;
Corinne FAURE-BRAC donne pouvoir à Christian FERRUS ;
Brigitte LASSERRE donne pouvoir à Jean-Marc CHIAPPONI ;
Florian DAZIN donne pouvoir à Thomas SCHWARZ ;

Absents excusés :

Christian JULLIEN, Corinne FAURE-BRAC, Brigitte LASSERRE, Florian DAZIN.

Secrétaire de séance : Émilie DESMOULINS



Rapporteur : Hervé BOULAIS

Briançon possède un patrimoine historique remarquable inscrit au patrimoine Mondial de l'UNESCO depuis 2008.

Place forte des Alpes, destination touristique et sportive majeure, la mise en lumière de ses fortifications participerait à l'animation du site et à sa valorisation.

Il s'agit dans un premier temps d'éclairer à nouveau la partie ouest des remparts, visible depuis la vallée de la Guisane comme depuis la ville basse.

Cette mise en valeur par la lumière vise les objectifs suivants :

- Faciliter la lecture des espaces,
- Participer à une réappropriation nocturne par les habitants,
- Valoriser les aménagements,

Cette opération, d'un montant estimatif de 110 000 € H.T., est programmée pour le printemps 2021 (de mars à mai 2021) avec une seule tranche de travaux. La mise en service est prévue pour juin 2021.

Le plan de financement s'établit comme suit :

Département (36,36%)	40 000.00 €
Autofinancement (63,64%)	70 000.00 €
Total	110 000.00 € HT

Ceci exposé, après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- D'approuver le plan de financement ci-dessus ;
- Dit que les crédits sont inscrits au budget ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les subventions les plus élevées possibles auprès des organismes et instances susceptibles de participer au financement de cette opération ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un adjoint, un conseiller municipal délégué ou le directeur général des services à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 30

CONTRE : 3 (Aurélié POYAU, Gabriel LÉON, Francine DAERDEN)

ABSTENTION : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

TRAVAUX 9 DEL 2020.10.01/100

PUBLIÉ LE **14 OCT. 2020**

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Le Maire,
Arnaud MURCIA.

